

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

C O U R S U P É R I E U R E  
(Recours collectif)

NO. 200-06-000135-114

---

DANIEL THOUIN

-et-

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
AUTOMOBILE

Demandeurs/Représentants

-c.-

CST CANADA Co. et als.

(voir annexe A pour la liste des défendeurs)

Défendeurs

---

---

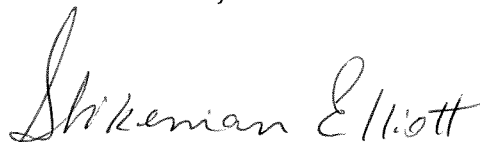
## COMPARUTION EN REPRISE D'INSTANCE

---

Les procureurs soussignés comparaissent en reprise d'instance pour CST Canada Co. en remplacement d'Ultramar Ltée, le tout conformément et pour les motifs énoncés à l'affidavit de M<sup>e</sup> Marie-Hélène Béland attestant les faits qui y donnent lieu et annexé à la présente comparution.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 5 juin 2015



---

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(M<sup>e</sup> Louis P. Bélanger)

Procureurs de CST Canada Co.